

ENCADRÉ

**LOI VISANT À LUTTER CONTRE LA MALTRAITANCE  
ENVERS LES ÂÎNÉS ET TOUTE AUTRE PERSONNE MAJEURE  
EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ (L-6.3)**

**ARTICLE 21**

Tout prestataire de services de santé et de services sociaux ou tout professionnel au sens du *Code des professions* qui, dans l'exercice de ses fonctions ou de sa profession, a un motif raisonnable de croire qu'une personne est victime de maltraitance doit faire un signalement sans délai pour les personnes suivantes :

- ▶ un usager hébergé dans un centre d'hébergement et de soins de longue durée ;
- ▶ un résident en situation de vulnérabilité en résidence privée pour aînés (RPA) ;
- ▶ un usager en ressource intermédiaire (RI) ou en ressource de type familial (RTF) ;
- ▶ une personne inapte selon une évaluation médicale ;
- ▶ une personne en tutelle, en curatelle ou sous mandat de protection homologué.

(<http://bit.ly/3mjsQjj>)

## SIGNALEMENT PARFOIS OBLIGATOIRE

Dans certains cas, le médecin peut avoir l'obligation de signaler la présence de maltraitance au commissaire aux plaintes et à la qualité des services, dont les coordonnées sont dans la politique de l'établissement pour contrer la maltraitance. « En 2017, le Québec a adopté la *Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité*. Elle comporte une section sur le signalement obligatoire pour les personnes qui répondent à certains critères, comme le fait de vivre dans un CHSLD (encadré) », explique la P<sup>re</sup> Couture.

Que se passe-t-il dans les autres cas ? Si la personne âgée est apte, c'est elle qui doit normalement communiquer avec le commissaire. « Le rôle du médecin sera alors de l'accompagner et de lui faire comprendre l'importance de déposer une plainte. Le clinicien peut aussi lui indiquer qu'il existe de l'aide comme la Ligne Aide Abus Aînés et faire appel à une travailleuse sociale. Cependant, il n'est pas rare que le patient refuse. Il faut petit à petit l'amener à se rendre compte qu'il subit de la maltraitance et l'encourager à obtenir de l'aide. » //

## BIBLIOGRAPHIE

1. Rosen T, Zhang H, Wen K et coll. Emergency department and hospital utilization among older adults before and after identification of elder mistreatment. *JAMA Netw Open* 2023 ; 6 (2) : e2255853. DOI : 10.1001/jamanetworkopen.2022.55853.
2. Institut de la statistique du Québec. *Enquête sur la maltraitance envers les personnes aînées au Québec 2019 – Portrait de la maltraitance vécue à domicile*. Québec, 2020, 153 pages. [<http://bit.ly/40fxcWB>]



## LIVRES

ANNIE LABRECQUE

## BIEN GRANDIR LE DÉVELOPPEMENT DES 6 À 12 ANS

DE FRANCINE FERLAND



Vos jeunes patients se développent-ils bien ? Leurs parents peuvent se poser la question. Le livre de Francine Ferland, ergothérapeute et auteure de plusieurs ouvrages sur l'enfance, pourrait être un outil précieux pour eux. Il offre un tour d'horizon complet des principales étapes du développement de l'enfant de 6 à 12 ans.

Dans cette deuxième édition bonifiée, l'auteure aborde aussi les effets de la pandémie et d'autres enjeux actuels, tels que l'identité de genre, le stress et l'intimidation à l'école. Les chapitres sont clairs, concis et font appel aux plus récentes connaissances scientifiques.

Tout au long du livre, M<sup>me</sup> Ferland donne des conseils pratiques. Elle propose par exemple une approche pour surmonter certains problèmes, comme le temps passé devant les écrans. Sans vouloir interdire ces derniers complètement, elle conseille une utilisation modérée qui n'empiétera pas sur les autres activités quotidiennes comme les repas, les devoirs, le sommeil, etc. L'auteure suggère également diverses activités ludiques qu'un parent peut faire avec son enfant pour contribuer à son épanouissement sur plusieurs plans (affectif, social, cognitif, moteur, etc.).

Écrit sur un ton sans jugement, ce livre peut être recommandé aux parents qui cherchent des réponses concernant l'éducation de leurs enfants. L'ouvrage, qui contient de nombreuses références scientifiques à la fin de chaque chapitre, pourra aussi intéresser les professionnels de la santé.

Éditions du CHU Sainte-Justine, 2<sup>e</sup> édition, Montréal, 2022, 216 pages, 24,95 \$ (version électronique : 18,99 \$)